

## SAINT-NAZAIRE : Menace de chômage



(Agip.)

Serrer les rangs pour faire échec aux menaces de chômage.

### " Nous ne voulons pas être des déportés du travail, déclarent les ouvriers "

De notre correspondant à Saint-Nazaire Denyse FRANCK.

**L**UNDI 16 décembre, à la demande des organisations syndicales d'ouvriers, de mensuels, des cadres et ingénieurs, s'est tenue une importante réunion traitant des difficultés de l'emploi dans la région nazairienne. Etaient invités : les maires, conseillers généraux, députés, personnalités de la région, des représentants des partis, des commerçants, des syndicats agricoles et autres.

Jules Busson, syndicaliste C.G.T. devait prendre la parole pour exposer un texte commun au nom de tous les syndicats du chantier :

« Voici que 30 ans après la fameuse marche sur Nantes des ouvriers nazairiens, des menaces de licenciements importants se sont fait jour dans la métallurgie.

Une délégation intersyndicale a été reçu le 10 décembre par M. le préfet de Nantes, qui nous a annoncé pour 1964 : 200 licenciements aux « Chantiers de Penhoët » s'ajoutant à 240 retraites anticipées pour les travailleurs de plus de 62 ans, ce qui aggraverait encore la situation des entreprises sous-traitantes où nous avons déjà ! hélas ! 235 travailleurs menacés de se trouver en chômage à la fin de décembre 1963 ou en janvier 1964.

Oh ! bien sûr il nous est offert du travail en Vendée, à des salaires moindres et avec des semaines de 55 heures, ou dans l'Est où nous pourrions vivre en baraquements ! *Mais nous ne voulons pas être des*

*déportés du travail*, nous ne voulons pas de désert dans l'Ouest de la France au profit des grands trusts de l'Est, nous voulons pouvoir continuer à vivre en famille ; ce sont aux usines de se déplacer, pas aux hommes !

Nous admettons que le Fonds national de l'emploi complète des retraites anticipées car nous sommes pour la retraite à 60 ans, et même à 55 ans pour les emplois insalubres, *il vaut mieux certes un retraité à 60 ans qu'un chômeur à 20 ans*, mais nous refusons que le Fonds national de l'emploi contribue à accroître au déperissement de notre région par le transfert de ses travailleurs ! »

### Les raisons de la crise – Les responsabilités

En premier lieu, le IV<sup>e</sup> Plan a été basé sur le profit capitaliste contre la classe ouvrière.

Dans ce IV<sup>e</sup> Plan, le gouvernement a limité la construction navale annuelle de navires au maximum à 400.000 TBJ conformément aux conclusions du Livre Blanc publié en janvier 1960.

Pourtant, au cours de l'exécution du III<sup>e</sup> Plan, les armateurs français ont dû affréter un tonnage important de navires étrangers, et la progression du trafic export-import demanderait une augmentation de notre flotte marchande !

Mais ce chiffre de 400.000 TBJ n'a même pas été

atteint en 1962 ! Or pour atteindre la *capacité de production de nos chantiers navals français*, il faudrait trouver des commandes à l'étranger.

*Mais cette crise a été également causée par la direction des « Chantiers » qui a toujours voulu garder le monopole absolu de la main-d'œuvre dans la région.*

Il est de notoriété publique que les responsables des « Chantiers » se sont opposés à la venue à Saint-Nazaire ou à Trignac des usines Renault, des usines Citroën et plus récemment des moteurs Bernard. Combien d'autres ont été écartées de la même façon de la région nazairienne ?

En mars 1962, M. Pinczon, déclarait au sujet des moteurs Bernard : *Nous ne pouvons pas être deux à nous partager une main-d'œuvre qualifiée déjà insuffisante à Saint-Nazaire.*

Et pourtant, depuis 1959, M. Pinczon, et les responsables de la direction des « Chantiers » savaient par une étude faite à la demande même des « Chantiers de l'Atlantique » que de graves menaces de chômage planaient sur la région nazairienne, car les prévisions d'offres d'emplois masculins en 1965 par rapport à 1958 seraient de 3.300 et les demandes d'emplois masculins en 1965 par rapport à 1958 seraient de plus de 1.500.

Mais sans doute les directeurs des « Chantiers » craignaient-ils la concurrence des salaires parisiens ?

D'autre part, les travailleurs sont victimes de leur trop grande productivité, car depuis 10 ans *la production individuelle de chaque ouvrier a presque doublé!*

Mais son pouvoir d'achat est loin lui d'avoir doublé, au contraire depuis 1958 *il est en constante diminution.*

Cette productivité des travailleurs nazairiens est également une des causes du chômage d'aujourd'hui. Nous voyons une diminution des effectifs de travailleurs depuis 1956 : 10.700 travailleurs contre 8.839 aujourd'hui pour un chiffre d'affaires accru : de l'indice 100 en 1955 à l'indice 201 en 1962.

Mais si le chômage devait s'installer dans notre région, si nos travailleurs devaient partir, toutes les couches de la population seraient touchées. Les commerçants feraient faillite, les producteurs agricoles ne pourraient plus écouler leurs produits.

Aussi tous unis nous devons lutter pour que *chacun puisse avoir du travail à Saint-Nazaire et dans sa région et que les travailleurs de nos chantiers aient un pouvoir d'achat normal qui leur permette de vivre comme des hommes du XX<sup>e</sup> siècle.*

Car contrairement au IV<sup>e</sup> Plan, qui s'est concrétisé par un enrichissement des capitalistes, et par une aggravation des conditions de travail et de vie des travailleurs, il est possible d'apporter par l'évolution des techniques et le développement du modernisme, le bien-être et le bonheur dans les foyers des travailleurs des villes et des champs.

Aussi nous préconisons, pour éviter le chômage :

— Le retour au 40 heures sans diminution de salaires.

*Ce qui était possible voici 27 ans en 1938, l'est encore plus maintenant avec l'intensification énorme des cadences de production et des nouvelles méthodes*

*de travail.*

— L'avancement de l'âge de la retraite.

Mais pour cela nous devons lutter contre le patronat et aussi contre le gouvernement qui s'attaque au pouvoir d'achat des masses laborieuses pour financer sa force de frappe.

La politique de « stabilisation des prix » n'est qu'un trompe-l'œil pour bloquer les salaires.

Et le gouvernement serait trop heureux de créer des poches de chômage pour mieux lutter contre l'action revendicative que continue et continuera à mener avec courage et persévérance la classe ouvrière.

*Nous préconisons la constitution d'un très large comité de défense de l'emploi dans la région nazairienne.*

Elle n'est pas seule dans la lutte, toutes les forces démocratiques, les paysans, les autres couches de la population sont avec nous.

*C'est pourquoi, ayant des intérêts communs, nous vous proposons la création de ce Comité de défense*, où se retrouveront les syndicats ouvriers, les techniciens et les cadres, les syndicats d'enseignement, les syndicats paysans, les unions des commerçants, les partis politiques, les députés, les sénateurs, les conseillers généraux, les maires, les groupements de femmes, les jeunes, les associations, les groupements, etc.

## Le rôle du Comité

Coordonner l'action de toute la population de nos villes et de nos villages pour :

- empêcher les licenciements ;
- permettre à chaque jeune d'accéder à l'apprentissage d'un métier qu'il pourra exercer dans la région ;
- de s'opposer à tout transfert de main-d'œuvre ;
- de permettre la mise à la retraite anticipée de nos anciens dans des conditions normales ;
- de maintenir et de développer l'activité économique de notre région afin d'assurer la prospérité de tous.

A la suite de cet exposé, le P.S.U. fera bien sûr partie de ce Comité. Un qui est plus ennuyé c'est le député-maire de Pornichet, qui veut bien lutter contre le chômage, mais moins contre le gouvernement, pour un U.N.R. c'est, il est vrai, difficile !

En bavardant avec un camarade, responsable syndical des « Chantiers », je lui demandais s'il était au courant que les ouvriers des « Batignolles » de Nantes avaient demandé à leurs parlementaires de déposer une loi demandant que les 40 heures soient payées 48 heures, il était du même avis que moi, qu'il ne fallait pas faire confiance au Parlement actuel pour obtenir que cette loi soit votée, mais que les luttes ouvrières devraient se généraliser et qu'il faudrait sans doute une grève de la métallurgie sur le plan national pour obtenir ce que le Comité de défense de l'emploi nazairien demande, mais que déjà ce comité devrait s'étendre à toute la Loire-Atlantique, car c'est toute la Loire-Atlantique qui est touchée par les licenciements de la métallurgie, ce qui aggrave la situation des campagnes où déjà deux hommes sur trois doivent renoncer à être cultivateurs.